CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E3662** **VALABLE JUSQU'AU** **29/04/2027**

ÉDITÉ LE 11/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1997

Raison sociale : BATIS BETON SANCHEZ

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 18/10/2000

Capital : 7 500

1 IMPASSE PAUL SEJOURNE
ZAC NATUROPOLE III
66350 TOULOUGES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERPIGNAN

Siret : 413 973 389 00047

Téléphone : 04 68 53 00 95 **Fax :**

Portable :

Code NACE : 4399C

Responsabilité légale :
SANCHEZ PATRICK CO-GÉRANT / SANCHEZ JOSE CO-GÉRANT

Numéro caisse de congés payés : 41885O

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4648500904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4648500904

Site Internet : http://batis-beton-sanchez.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

E-mail : contact@bbs66.fr

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 099 462 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	17	04/04/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/02/2026 14:39

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.